

## BLE DUR en AB

Le blé dur reste une céréale minoritaire en agriculture biologique. En France en 2010, seulement 307 céréaliers bio (sur 7383 en tout) cultivaient cette espèce sur 3584 ha, dont 1837 ha étaient en conversion (C1/C2). Les surfaces étaient en forte progression par rapport à 2009 (+54%) grâce à l'augmentation des conversions bio en GC dans la plupart des régions céréalières depuis 2009, mais la culture est souvent abandonnée en fin de conversion pour laisser la place au blé tendre, plus facile à réussir grâce à un choix variétal mieux adapté à l'AB et grâce à des besoins azotés inférieurs.

Dans les mêmes conditions de culture les rendements du blé tendre sont supérieurs et le risque de déclassement en alimentation animale est moindre. En plus le blé tendre est généralement aussi bien sinon mieux rémunéré que le blé dur.

En AB, produire du blé dur est plus aléatoire et économiquement moins intéressant que produire du blé tendre.

	Blé tendre			Blé dur		
	surfaces ha	collecte T	coll moy q/ha	surfaces ha	collecte T	coll moy q/ha
2005	31733	80598	25,4	4376	5690	13,0
2006	30146	71423	23,7	2407	2651	11,0
2007	29308	49604	16,9	2576	2720	10,6
2008	31425	59094	18,8	2808	4562	16,2
2009	31263	60516	19,4	2330	2302	9,9
2010	43002	72729	16,9	3584		

Cela se traduit par une collecte en baisse, renforcé par la suppression de la plupart des aides supplémentaires de la PAC à cette culture, suite au découplage total des aides en 2010 :

*Une partie de la production (notamment de blé tendre) est transformée à la ferme et ne se retrouve donc pas dans les statis-*

*tiques relatives à la collecte.*

Source :  
FAM/Agence Bio

## Casdar blé dur bio 2008–2011

Pour contrer la tendance à l'abandon de cette culture en AB, un programme de structuration durable de la filière blé dur biologique française dans la zone de production traditionnelle du Sud a été soumis et agréé dans l'appel à projets Casdar 2009 (Compte d'attribution spéciale pour le développement agricole et rural).

Le programme d'actions qui a démarré en novembre 2009 est coordonné par la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc Roussillon et animé par le Biocivam 11. Les partenaires sont l'INRA Mauguio et Toulouse, ARVALIS, l'ITAB, FranceAgriMer, les Chambres d'Agriculture 04, 11, 13, 26, 31 et 84, Agribio 04, Agribio Union, le Comptoir Agricole du Languedoc et les Moulins de Savoie/Alpina Savoie.

L'objectif est de lever les principaux verrous techniques et économiques en améliorant la qualité des récoltes et en renforçant le partenariat entre tous les acteurs de l'amont et de l'aval, pour répondre aux demandes de la filière aval française qui est à la recherche de blé dur bio de qualité de production française.

Les actions menées :

- **Observatoire du marché : Mieux connaître le marché du blé dur biologique (volumes, qualités, prix), avoir des chiffres fiables sur les flux (utilisations, importations), obtenir une vision à court et moyen terme de la filière.**

Jusqu'en 2008, l'Italie était le premier fournisseur de blé dur biologique pour les semouliers français. Ils produisaient sur 120 000 ha (> 50% de la surface totale en céréales bio) approximativement 210 000 t de blé dur bio (estimation ARVALIS SEE) et fournissaient aux semouliers des lots de qualité irréprochable à des prix de 30-40% inférieurs à la production française. Depuis quelques temps l'Espagne a développé ses productions bio dont le blé dur et est devenu un fournisseur important. Les importations de blé dur biologique n'apparaissent pas séparément dans les statistiques douanières.

Les opérateurs de collecte de la zone traditionnelle de production de blé dur dans le Sud indiquaient pour 2010 un total de collecte de l'ordre de 4100 t, en hausse depuis 2009, dont plus de 60% atteignait les critères de qualité pour la semoulerie et l'alimentation humaine.

Les transformateurs français doivent faire des déclarations mensuelles d'utilisation de matières premières bio à FranceAgriMer (FAM), en indiquant les tonnages transformés et les origines. FAM dispose donc des éléments pour connaître les volumes et les pays d'origine, lui permettant d'établir des bilans. Les données détaillées ne sont par contre pas diffusées pour des raisons de secret statistique.

Alpina Savoie commence à avoir des demandes de fabrications de pâtes à partir de blé dur bio français. C'est la naissance d'une filière blé dur bio française.

Depuis 2001 nous collaborons avec l'INRA dans des programmes de sélection et d'évaluation participative qui a permis à identifier en 2003 la lignée LA1823 qui est fortement compétitive vis-à-vis des adventices (vigueur de départ et hauteur de paille) et présente des bonnes teneurs en protéines et un faible mitadage avec des disponibilités faibles d'azote. L'inconvénient de la lignée est son potentiel de rendement limité.

La lignée a été proposée à l'inscription et a été évalué en 2008 et 2009 par le CTPS dans un réseau de parcelles qui auraient dû avoir des faibles disponibilités d'azote. Ce critère n'était pas garanti, et avec des disponibilités élevées d'azote, elle n'a ni montré un potentiel de rendement suffisant ni atteint les critères de qualité exigés. Son inscription a donc été refusé.

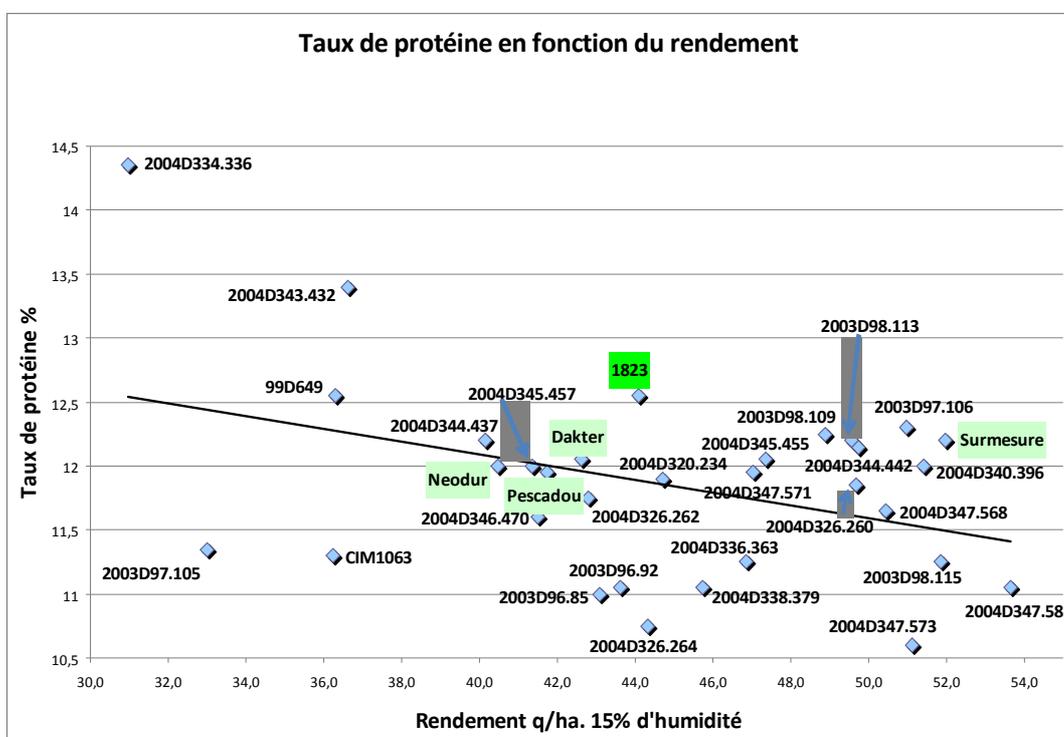
Pour réussir l'inscription de nouvelles variétés dans le catalogue officiel, il faut revoir les modalités et les critères d'évaluation pour l'AB. Le CTPS envisage d'introduire une valeur environnementale dans les futures évaluations.

Depuis 2003, l'INRA Mauguio assure le maintien et la multiplication des générations précoces (G0-G2) de LA1823. Un groupe de céréaliers bio de l'Aude et de Camargue s'est organisé pour assurer la multiplication des générations suivantes dans le cadre d'un programme expérimental et de produire des lots de LA1823 destinés aux Moulins de Savoie/Alpina pour des tests en laboratoire et des transformations industriels. Ainsi entre 2010 et 2011 plus de 200 t de LA1823 ont pu être livrées et ont donné des résultats satisfaisants à la transformation.

### Evaluation de nouvelles lignées :

Le Biocivam 11 a mis en place en 2010 un essai d'évaluation de 28 nouvelles lignées INRA et de 4 témoins (DAKTER, PESCADOU, NEODUR, SURMESUR) dans l'ouest audois.

Dispositif : Précédent lentilles, semis 30 nov 2010 à 350 grains/m<sup>2</sup> en microparcelles de 8 m x 1 m en 2 répétitions, apport 45 kg N/ha (farines de viande et d'os) au 4 mars suivi d'un passage de herse étrille



Rendement moyen : 44.7 q/ha

Protéines moyennes : 11.9 %

Mitadage moyen : 32 %

LA1823 est meilleure en rendement et en protéines que les témoins DAKTER, PESCADOU et NEODUR.

SURMESUR est meilleure que LA1823 en rendement mais pas en protéines, mais meilleure que les autres témoins.

Deux nouvelles lignées INRA dépassent LA1823 en teneur en protéines mais pas en rendement, et plusieurs lignées sont meilleures en rendement mais pas en protéines.

Aucune lignée et aucun témoin ne dépassent LA1823 pour les deux critères.

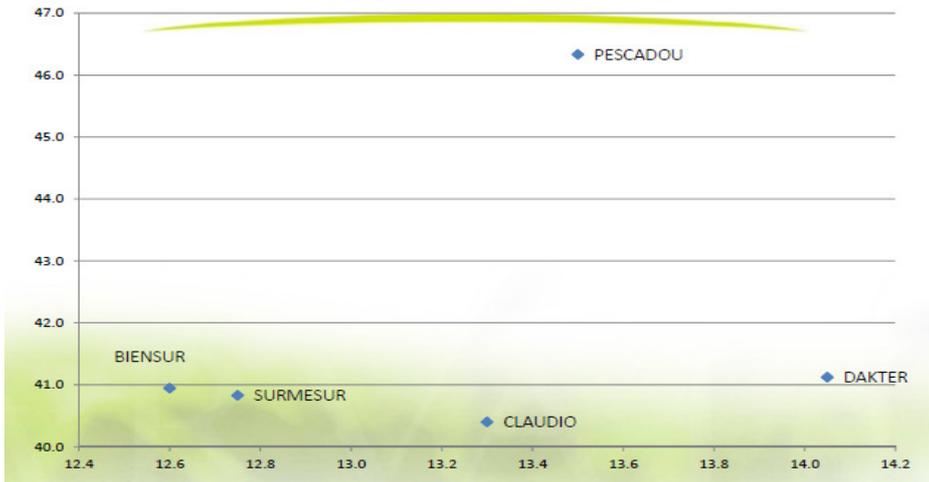
### Evaluation de variétés inscrites :

ARVALIS Midi-Pyrénées a mis en place en 2010/11 un essai d'évaluation de 6 variétés de blé dur à Salvagnac dans le Tarn.

Dispositif : Précédent lentilles, semis le 17 novembre 2010 à 450 grains/m<sup>2</sup>, apport de 80 kg N/ha sous forme de farine de plumes, pas de désherbage ; très peu de maladies foliaires

	Densité pl/m <sup>2</sup>	Densité épis	PS	PMG 15%	Prot %	Rdt 15%
PESCADOU	310	342	81.7	56.6	13.5	46.3
DAKTER	304	340	79.9	59.7	14.1	41.1
BIENSUR	318	352	81.7	51.1	12.6	40.9
SURMESUR	301	324	82.2	61.8	12.8	40.8
CLAUDIO	321	311	83.2	56.5	13.3	40.4

### Rendement / Protéines



Rendement moyen : 41.9 q/ha

Teneur en protéines moyen : 13.2 %

DAKTER reste compétitif en rendement et qualité.

PESCADOU s'est démarqué dans cet essai avec un rendement significativement supérieur et un bon taux de protéines.

Cet essai était situé hors zone de production traditionnelle de blé dur. En 2011/12 ARVALIS va mettre en place un essai dans le sillon du Lauragais dans l'ouest audois en zone de production.

- **Compétitivité technique et économique :** Disposer de références techniques et économiques fiables par des enquêtes des pratiques d'agriculteurs, suivis de culture, détermination des coûts de production, comparaisons avec d'autres cultures en AB, comparaisons avec GC conventionnelles, modélisation.

#### Enquêtes des pratiques et détermination des coûts de production :

68 enquêtes ont été menées dans 38 exploitations dont certaines ont été enquêtées sur 2 et 3 ans de suite. Les enregistrements ont permis de calculer les coûts de production et les marges brutes et nettes, des analyses et synthèses sont en cours.

#### Suivis de cultures :

53 parcelles de blé dur bio d'agriculteurs dans les Alpes de Haute Provence et dans l'Aude ont été suivies de manière détaillée sur 3 ans. Des comptages et prélèvements pour déterminer les composants de rendement et les qualités des récoltes et des observations en cours de culture sur la pression adventices et maladies permettront d'alimenter un modèle pour la culture de blé dur biologique élaboré par l'INRA Toulouse.

Les enseignements de ces suivis permettront de faire des préconisations aux agriculteurs pour le choix variétal et la conduite des cultures et nous donnent des éléments pour élaborer des fiches techniques.

#### Modélisation :

L'outil de modélisation élaboré par J.M.Nolot de l'UMR AGIR de l'INRA Toulouse permettra de faire des diagnostics technico-économiques à l'échelle d'un réseau de parcelles, d'identifier les bonnes pratiques et d'améliorer la conduite des cultures. Cet outil permet de réaliser pour chaque situation culturale (sol, historique cultural, conditions climatiques) les performances techniques et économiques, de simuler diverses options de conduite des cultures et de conseiller les itinéraires techniques les plus intéressants.

Cet outil nécessite une consolidation en confrontant à posteriori les performances simulées avec celles qui ont été observées. Son utilisation demandera un niveau d'expertise élevé et une formation des utilisateurs.

- **Transfert des connaissances et de technologies :** Pérenniser et augmenter la production, accompagnement technique des producteurs

Diffusion des acquis de ce programme par des bulletins techniques. Fiches techniques, règles de décision, coûts de production. Journées techniques, communication via le site internet et le bulletin Alter Agri de l'ITAB. Communication Agence Bio. Formations.

Un colloque de clôture aura lieu en janvier 2012. Vous serez informés de la date et du lieu.

#### Accords pour le mode de calcul du prix du blé dur biologique d'origine France :

Les opérateurs de collecte du Sud ont négocié et validé avec l'acheteur Moulins de Savoie une grille de calcul du prix du blé dur bio indexé sur le blé tendre bio, le blé dur conventionnel et le coût d'une fertilisation azotée organique. Sur les cours des dernières semaines cette grille permet d'atteindre une plus-value pour le blé dur bio allant jusqu'à 50 €/t par rapport au blé tendre bio. Cette plus-value est nécessaire pour couvrir les coûts de production supérieurs du blé dur bio.

Autre avancée : les Moulins de Savoie tolèrent pour le blé dur bio français des taux de mitadinage jusqu'à 32%, et LA1823 bénéficie d'une prime de 20 €/t (sous réserve d'atteindre les critères de qualité de la semoulerie).